

Pouvoir d'emprunt

En résumé, j'estime que le budget des dépenses, déposé le 2 mars, représente une nouvelle contribution importante aux réalisations du gouvernement en matière de gestion des dépenses. C'est la troisième année consécutive que le taux de croissance du budget des dépenses diminue. L'augmentation de cette année est la plus faible en un quart de siècle. En 1987-1988, la fonction publique sera revenue à sa taille de 1980-1981. Ces résultats montrent que le gouvernement est résolu à assurer une bonne gestion et à avoir une fonction publique efficace, tout en conservant et même en accroissant les programmes qui servent les besoins réels des Canadiens.

A mon avis, nous devrions examiner les faits et voir ce que nous avons accompli. Au lieu d'écouter un porte-parole du NPD ou du parti libéral ou même moi, nous devrions voir ce que le vérificateur général a dit au sujet du contrôle des dépenses ces dernières années. Pour la période allant de 1972 à 1975, le vérificateur général a commenté la situation la dernière année où le très honorable chef de l'opposition était ministre des Finances. Le vérificateur général craignait beaucoup que le Parlement, voire le gouvernement, n'ait déjà perdu ou ne soit sur le point de perdre le contrôle du Trésor public. La gestion financière et le contrôle exercé par le gouvernement du Canada laissaient beaucoup à désirer. Voilà ce que le très honorable chef de l'opposition et les libéraux avaient réussi à faire et ils voudraient retourner à la même situation financière s'ils reprenaient le pouvoir.

Voyons maintenant ce que le vérificateur général a dit en octobre dernier. Dans son rapport, il signale que, d'après ce qu'il a constaté, le gouvernement veut plus d'imputabilité financière et une meilleure gestion. Il dit aussi que, selon lui, les améliorations réelles qui ont déjà été apportées devraient encourager les députés et les contribuables canadiens. Voilà ce que nous avons accompli. Nous avons vu les libéraux à l'oeuvre et nous pouvons maintenant voir ce que nous avons nous-mêmes accompli depuis trois ans. Je n'ai pas peur de parler de ce que nous avons fait. Nos réalisations sont évidentes et les constatations du vérificateur général à l'époque et maintenant le confirment pleinement.

Je mets la députée de Trinity et tous les députés de l'opposition, surtout ceux du parti libéral, au défi de décrire les faits tels qu'ils sont. Qu'ils nous disent toute la vérité au lieu de parler uniquement des choses qui les arrangent. Ils ne peuvent pas se contredire sans cesse. Comment les libéraux peuvent-ils nous demander de moins dépenser et proposer en même temps d'étendre la portée des programmes actuels, d'insister sur la formation et d'augmenter les paiements de transfert, le tout en réduisant le déficit? C'est impossible. Je demande donc aux députés libéraux de décrire les faits tels qu'ils sont et de tenir compte de tout cela. S'ils veulent faire des critiques, que ce soient des critiques constructives. Qu'ils nous disent ce qu'ils feraient à notre place. A mon avis, ils constateraient que nos méthodes fonctionnent très bien.

Il suffit de voir les indicateurs économiques, les mécanismes de contrôle des dépenses instaurés par le gouvernement et la réduction du déficit. Il suffit de voir ce qui arrive à notre économie. Il suffit de voir ce que les étrangers disent à propos du Canada. Le Japon avait envoyé un groupe d'études au Canada en 1976 et celui-ci était reparti très découragé. Il ne pouvait pas recommander d'investir au Canada. D'autres Japonais sont

cependant venus au Canada en novembre dernier et ils ont constaté que la situation avait changé. Le gouvernement actuel a réussi à contrôler les dépenses. Il est maintenant avantageux d'investir au Canada. Ce ne sont donc pas seulement les porte-parole du gouvernement qui le disent. Le vérificateur général le dit, les faits le confirment et les étrangers sont d'accord.

Je demande aux députés de l'opposition d'essayer de s'entendre et de formuler des critiques constructives compte tenu de la situation réelle. Ils constateront que ce que nous essayons d'accomplir est une bonne chose. Bien sûr, nous pourrions réduire moins les dépenses dans certains secteurs et plus dans d'autres. Je suis prêt à y songer et à en discuter. Il faut cependant commencer par voir les choses comme elles sont. Il faut cesser de jouer des jeux politiques avec les contribuables et l'économie du Canada et commencer à dire quels sont les faits.

Je recommande donc à la Chambre d'adopter ce projet de loi rapidement.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions ou observations.

M. Hopkins: Monsieur le Président, après une telle diatribe, il faut se demander si cela vaut la peine de poser des questions à quelqu'un qui est aussi satisfait de soi. Les Canadiens ne sont pas tout à fait convaincus que le gouvernement est aussi parfait que le député le prétend. Je ne pense pas qu'ils changent d'avis rapidement. Le député peut-il expliquer pourquoi le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré à Toronto en août 1984 qu'un gouvernement conservateur ferait baisser le déficit en réduisant les dépenses gouvernementales et non en augmentant les impôts? Les Canadiens savent que l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 53 p. 100 depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Chacun sait que les organismes importants et les institutions gouvernementales du Canada ont fait l'objet de compressions de dépenses. Le gouvernement remet même en question l'avenir énergétique à long terme de notre pays. Il y a eu des coupures spectaculaires dans le domaine des sciences et de la technologie. Cependant, au cours de la campagne électorale de 1984, le ministre des Finances a dit que son parti n'augmenterait pas les impôts en vue de combler le déficit, mais qu'il réduirait plutôt les dépenses du secteur public.

● (1200)

Le député a conclu ses remarques sur de grandes envolées oratoires. Je tiens à lui dire que les Canadiens commencent à être habitués aux beaux discours comme celui qu'il a fait à la fin de son intervention. Je vais laisser le député répondre à cette question importante. Je lui poserai une deuxième question si j'en ai la possibilité.

M. Reimer: Monsieur le Président, la question du député est en deux ou trois volets. Le premier porte sur la diminution du déficit sans augmenter les impôts et le deuxième, sur certaines réductions de dépenses. J'ai remarqué que le député me regardait à la fin de mon discours quand j'ai dit que l'opportunité d'effectuer des coupures dans un secteur plutôt que dans un autre est discutable. Je conviens qu'il faut discuter de l'utilité de réductions précises dans certains secteurs. Cependant, en même temps, il faut admettre que nous devons faire des progrès en matière de réduction du déficit. Je suppose que c'est ce que voulait dire le député et qu'il a donc suivi mon conseil en